



BIARRITZ

DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION

DEMANDE D'AUTORISATION D'UNE LICENCE TEMPORAIRE

E-mail : reglementation@biarritz.fr

- Cette demande ne tient pas lieu d'autorisation.
- Le présent formulaire correctement complété doit être adressé par mail au Service Réglementation au plus tard **15 jours avant** la date de début de la manifestation.
- Toute demande incomplète, illisible ou tardive ne pourra être traitée.

DEMANDEUR

NOM DE L'ASSOCIATION :

PRESIDENT (E) :

Adresse :

Tél. : Mail :

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

NOM :

LIEU :

DATE(S) : HEURES : DE A

DATE

SIGNATURE

**ATTENTION : TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES
TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU HORS DELAI NE POURRA PAS ETRE TRAITEE**